

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/05/2017

### **Présents**

A. MEULOT – L. RUELLE - J. AUBUSSON - C. MOREAU - E. POUDELET - G. PANTIN - N. GUENAULT - L. TRAVERS – R. CHESNEAU - C. GOULESQUE - C. PAIN  
A.FLORENCE

### **Absentes excusées**

S.ROUMEAS pouvoir à L. TRAVERS  
J. PELICOT pouvoir à A. MEULOT  
F.ROBBE pouvoir à R.CHESSNEAU

### **Secrétaire de séance**

PAIN Claude

Monsieur le maire demande de rajouter 2 points à l'ordre du jour : modification de la délibération du 26 avril 2017 sur les demandes de subventions et participation au RASED.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Le dernier compte rendu du conseil municipal est approuvé.

## **I.FINANCES**

### 1) Subvention XL art

Lors du dernier conseil, dans le tableau des subventions accordées aux associations pour l'exercice 2017, il était noté Yamato pour 400 € alors que c'est XL ART qui en avait fait la demande. Le conseil vote à l'unanimité la modification Yamato en XL art dans le tableau des subventions.

### 2) Participation au RASED

Jérôme AUBUSSON informe le conseil municipal que suite à la convention signée avec la mairie de Saint-Cyr-sur-Loire concernant la participation financière de l'antenne du réseau d'aide aux élèves en difficulté (RASED) de Saint-Cyr-sur-Loire, la contribution communale s'élève à 1.50 € par élève pour l'année scolaire 2016-2017.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la subvention demandée pour l'année scolaire 2016-2017, soit 295.50€.

## **II. URBANISME**

### 1) Droit de préemption urbain

La commune n'exerce pas de droit de préemption sur les ventes suivantes :

- Une maison 24 rue du Carroi
- Une maison au 5, impasse des Chênes
- Une maison au 34, Chemin des Niveaux
- Une maison au 14, rue de la Chabottière
- Une maison au 6, impasse des Chênes
- Trois terrains VTH aux Rocantonelles, cadastrés ZH 47, ZH 58, ZH 44

## 2) Projet de la société Kronos solar

Monsieur le Maire après avoir rappelé les grandes étapes pour que l'opération de la société Kronos Solar puisse aboutir, propose au conseil municipal de se prononcer sur le lancement du projet de la ferme photovoltaïque sur la commune.

Le conseil municipal, après un vote par 10 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, se prononce en faveur du projet de ferme photovoltaïque de la société Kronos Solar sur la commune.

### **III. ECOLE**

Arrivée d'Aline FLORENCE à 21h05

Jérôme AUBUSSON expose au conseil municipal que l'inspection académique envisage d'implanter une classe ULIS à l'école de Saint-Antoine-du-Rocher. Il s'agit d'une classe de 12 élèves en situation de handicap, pas forcément domiciliés sur la commune pour laquelle nous disposerions d'une enseignante spécialisée plus un accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH). Pour se faire, la commune doit investir dans une construction modulaire pour accueillir cette classe ULIS, l'éducation nationale n'apportant aucune aide financière.

Jérôme explique que la directrice de l'école et les enseignantes sont plutôt favorables à l'implantation de cette classe, qu'il faudra informer les parents, travailler avec la commission école et penser au PPMS et sécurité incendie pour ce nouveau bâtiment.

Il rajoute que cette classe ne compte pas dans la moyenne d'enfant par classe dans le cas d'une fermeture de classe.

Le conseil vote à l'unanimité la création de cette classe ULIS dans notre école.

### **IV. DIVERS**

A-MEULOT

La secrétaire en charge des élections établira le tableau des permanences pour les 2 tours des élections législatives.

E. POUDELET souhaite écrire un mot dans le flash sur les taxes foncières suite à la lecture d'un article dans un quotidien, travaille sur la demande au SDAP (Service départemental de l'architecture et du patrimoine) concernant l'abattage d'arbres dangereux au Dolmen.

J. AUBUSSON : fixe une réunion de la commission « école » au 7/06/2017 à 20h30.

Il explique que la commission Sport/loisirs de la Communauté de Communes Gâtine et Choisilles Pays de Racan travaille sur le règlement des demandes de subventions.

R. CHESNEAU a assisté à la première commission bâtiment de la Communauté de Communes Gâtine et Choisilles Pays de Racan, qui a présenté les bâtiments intercommunaux. Permanence pour la fête du plan d'eau : Roger, Catherine et Laurent de 19h à 20h et Gautier, Laurent et André de 20 h à 21 h.

L. TRAVERS a assisté à la commission commerce à la Communauté de Communes Gâtine et Choisilles Pays de Racan et expose que cette commission essaie de déterminer ce qui est faisable ou pas sur le territoire, qu'il faut avoir une stratégie communautaire et créer des animations avec les commerces. A aussi assisté à la commission tourisme et expose que cette commission essaie de trouver comment promouvoir le territoire, voudrait recréer un genre d'évènement comme la scénoféerie de Semblançay.

C. PAIN a assisté à la sous-commission jeunesse de la Communauté de Communes Gâtine et Choisilles Pays de Racan, qui a présenté les 2 services jeunesses. Elle fixe une réunion Culture patrimoine et Loisirs associations le 6 juin à 20h30. Rappelle que le marché a lieu dimanche.

C.MOREAU rappelle la fête de la musique le 24 juin place de la chapelle.

A.FLORENCE indique que le foyer est réservé pour l'après midi jeu organisé par le CCAS le 18 novembre 2017 et que le Ludobus prépare des Kits pour les TAP, un devis sera envoyé en mairie.

Fin de conseil à 22h15

Prochain conseil le 29/06/2017 à 20h30